Image not found or type unknown

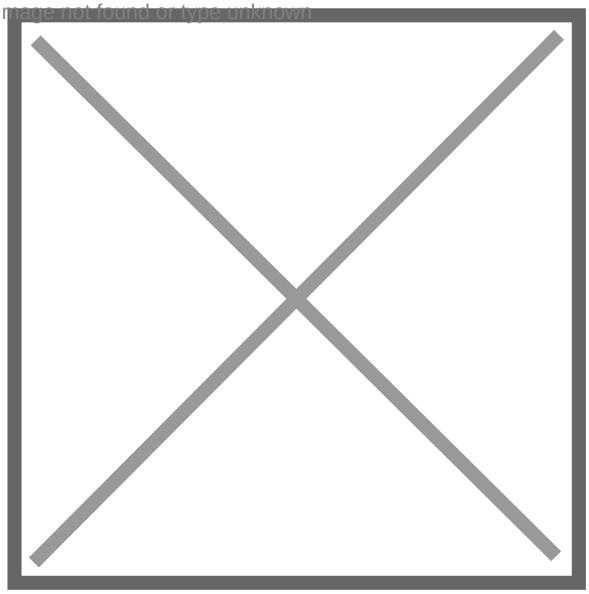

Maison héritée mais il y a un usufruit

Par **eagledancers**, le **09/01/2008** à **10:09**

Bonjour,
Mon pere est décédé il y a 5 ans. Il nous a laissé une maison (nous sommes trois frères) . Il s'etait remarié, il a laissé l'usufruit de cette maison à cette femme. Nous avions décidé de vendre et cette femme avait signé son accord mais depuis aucune nouvelle, elle aurait changé d'avis ...
Je voudrais connaitre nos droits sur cette maison et les obligations de cette femme par rapport a nous. Peut 'on comme tout propriètaire visiter la maison une fois par an pour en connaitre l'etat ? cela fait 5 ans et ne savons plus quoi faire ?
que faut il faire pour pouvoir verifier si l'etat de cette maison est le meme qu'avant ? devons nous faire un état des lieux comme pour une location?
merci de votre aide
Stephan

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés